



RESERVATION ET UTILISATION DES TERRAINS COUVERTS - GYMNASES

INTRODUCTION :

Le TCBPI, en collaboration avec la Communauté de Communes de Terre d'Auge, met à disposition des créneaux libres de cours au sein des gymnases de Blangy le Château et Pont L'Evêque afin de permettre à ses adhérents de pratiquer le tennis en toute saison. Cette offre complète celle déjà existante avec les terrains extérieurs. Ce document détaille cette offre et expose les règles d'utilisation qui devront être respectées par tout adhérent à utiliser ces créneaux.

Cette procédure pourra être amenée à évoluer sous la responsabilité du Bureau du TCBPI.

LISTE DES CRENEAUX :

En parallèle des cours dispensés par notre professeur la liste des créneaux disponibles pour la saison 2023-2024 est précisée dans le tableau ci-dessous. Cette liste pourra évoluer au gré des décisions du TCBPI en accord avec la Communauté de Communes. Elle sera révisée annuellement et mise à disposition des adhérents de l'association sur le site du club. Certains de ces créneaux pourront faire l'objet ponctuellement d'indisponibilité en cas de fermeture des services sportifs de Terre d'Auge ou d'occupation des gymnases par d'autres associations sportives de la Communauté de Communes dans le cadre de manifestations spéciales (tournois, etc.)

GYMNASES	JOUR	PLAGE HORAIRE	COMMENTAIRE
BLANGY LE CHATEAU	LUNDI	18H30 – 20H	1 créneau de 1h 30
	JEUDI	17H30 - 20H	2 créneaux de 1h15
	VENDREDI	17H00 - 20H	3 créneaux de 1h
	SAMEDI	14H00 – 18H	4 créneaux de 1h
	DIMANCHE	12H – 18H	6 créneaux de 1h
PONT L'EVEQUE	DIMANCHE	14H – 18H	4 créneaux de 1h

INFORMATION A CONNAITRE :

- Chacun de ces créneaux peut être encadré avant et / ou après par d'autres associations (fin de l'activité sportive précédente à l'arrivée des joueurs ou arrivée d'autres associations en fin de plage horaire dédiée)
- La Communauté de Communes Terre d'Auge permet l'accès aux gymnases via les badges qui seront mis à disposition des adhérents dans des boîtes à clés. Les badges ne permettront pas l'ouverture des portes en dehors de ces créneaux
- La porte se verrouillera automatiquement après chaque entrée.
- La lumière est activée par Terre d'Auge uniquement sur ces plages horaires (selon réservations le weekend)

PROCEDURE DE RESERVATION :

Il est impératif de procéder à une réservation par l'un des adhérents de l'association pour toute utilisation des créneaux semaine ou weekend en indiquant au minimum deux joueurs adhérents du TCBPI. La réservation se fait sur le site ou l'application « Ten'up » comme c'est le cas aujourd'hui pour les terrains extérieurs de Pont L'Evêque. Ten'Up empêchera aux adhérents la réservation d'un créneau si le précédent n'est pas terminé.

ACCES AUX GYMNASES :

L'accès aux gymnases se fera grâce au badge mis à disposition dans une boîte à clefs fixée à proximité de la porte d'entrée. Le badge permettra uniquement le déblocage de la porte sur les créneaux précisés ci-dessus. La porte doit impérativement être refermée après chaque passage. La première personne entrante aura la responsabilité d'ouvrir aux autres et de refermer la porte juste après l'entrée de ces derniers (ceci afin qu'aucune intrusion non désirée dans les locaux ne soit possible).

INSTALLATION & DESINSTALLATION DES FILETS :

Les gymnases étant mis à disposition de multiples associations les filets ne sont pas présents en permanence sur les cours. Les adhérents devront installer les filets à leur arrivée et les ranger convenablement et à leurs emplacements une fois la partie terminée sans gêner le démarrage de l'activité suivante. **Un dépassement des horaires vous expose au risque d'extinction des lumières.**

REGLES D'UTILISATION :

- Le code de la boîte à clef est confidentiel et réservé à l'utilisation du TCBPI. Il est formellement interdit de le communiquer à quiconque n'est pas à jour de son adhésion au club.
- L'adhérent ayant procédé à la réservation d'un créneau est responsable du badge mis à disposition dans la boîte à clef. Il s'assurera notamment de la bonne utilisation des boîtes et veillera à ce que le badge soit remis au plus tard en fin de partie dans la boîte à clefs, cette dernière devra impérativement être refermée et verrouillée
- Il est interdit de bloquer la porte au moyen des tapis ou de tout autre objet pour permettre l'accès ultérieur à une nouvelle personne
- Toute utilisation d'un créneau libre de cours doit faire l'objet d'une réservation préalable sur Ten'up et seuls les adhérents du TCBPI ont la possibilité de réserver un court
- Un adhérent ne peut réserver qu'un seul créneau sur une plage horaire libre de cours sur une journée donnée (exemple : impossibilité de réserver tout le dimanche après-midi)
- **Les créneaux weekend (samedis et dimanches) sont à réserver au plus tard le vendredi midi.** Ceci permet au personnel d'astreinte de Terre D'Auge de programmer les lumières des gymnases sur les créneaux réservés.
- La durée du créneau reservable est fonction de la durée octroyée à l'association par la communauté de commune et de la durée totale de la plage horaire disponible (les réservations seront donc de 1h à 1h30 en fonction des jours)
- Sauf en cas d'accès d'une personne non membre de l'association munie d'un badge, la personne en charge de la réservation est responsable des entrées des personnes dans le gymnase les samedis après-midi (Blangy) et dimanches après-midi pour les deux sites.
- **Aucune réservation ne sera possible :**
 - En cas d'utilisation des gymnases par d'autres associations pour des événements ponctuels. Terre d'auge procédera à la réservation des créneaux pour le compte de l'autre association
 - Durant les périodes de fermeture des gymnases.
 - Les vacances de Noël (entre le 25/12 et le 01/01 inclus)
 - Durant certains jours fériés (dates à préciser et blocage des créneaux par terre d'Auge)
 - En cas d'annulation d'une réservation le dimanche elle doit être supprimée avant le vendredi midi. Si décision d'annulation trop tardive (vendredi 12h => samedi inclus) contacter Terre D'Auge au numéro suivant : **06 68 18 82 93** (ceci afin qu'il puisse éviter des dépenses de lumière inutiles); Contacter également ce numéro en cas de problème technique (accès/lumière). Contact indisponible si aucune astreinte n'est prévue sur le weekend en question (environ 5-6 weekend dans l'année)